

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 25 mai 2023

L'an 2023 et le 25 mai à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 17 mai 2023.

Date de la convocation : 17 mai 2023

Date d'affichage : 17 mai 2023

Délibération N° 25-05-2023 / N°93

Etaient présents les membres en exercice : 82

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoît François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémerly, Michel Accart, Richard Skowron, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Xavier Normand, Emmanuel Ioo, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 96

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Pierre Marocchini, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Alain Debureaux, Alexandre Decry, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet supplée par Philippe Verret, Sébastien Henquenet supplée par Arnaud Delame, Magali Urbanac supplée par Arnaud Douchet, Chantal Dufresne supplée par Muriel Lebas, Françoise Simon supplée par Nicole Lebas

Absents excusés : Vincent Lacroix, Martine Gérard, René Pruvost, Louis Lambert

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Eric Poulain, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui

Secrétaire de séance : Patrick Zakrent

Titre de la délibération : Convention de partenariat 2023-2026 entre la DGFIP et la CCCA

Dans le cadre de la réorganisation du réseau des finances publiques, les services de la Trésorerie d'Avesnes le Comte sont déplacés à compter du 1^{er} septembre 2023 sur celle de Saint-Pol Sur ternoise.

Dans ce contexte et afin de maintenir une présence des services sur le territoire, il est proposé de signer une convention retraçant et formalisant les résultats de la concertation conduite par le Directeur départemental des Finances publiques du Pas-de-Calais sur le périmètre de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (CCCA).

Cette convention liste les services, ainsi que leur localisation et précise les modalités d'accueil et la nature des missions exercées au bénéfice des usagers et des collectivités locales. Elle prévoit enfin les modalités de suivi et d'évaluation de la présence territoriale mise en place.

A compter du 1^{er} septembre 2023, le nouveau réseau de proximité des Finances publiques sur le territoire relevant du périmètre de la CCCA s'organise comme suit :

Concernant la sphère de la gestion publique locale :

- L'activité « secteur public local » est réalisée par le Service de gestion comptable (SGC) de St-Pol-sur-Ternoise qui reprendra en gestion l'ensemble des communes relevant du territoire de la CCCA ;
- L'activité de conseil aux collectivités locales sera assurée par deux conseillers aux décideurs locaux (CDL) implantés à temps complet sur le territoire de la CCCA.

Concernant la sphère fiscale :

- Les activités « assiette » et « recouvrement » de l'impôt des particuliers sont gérées par le Service des impôts des particuliers (SIP) d'Arras ;
- La gestion des entreprises implantées sur le territoire de la CCCA est assurée par le Service des impôts des entreprises (SIE) d'Arras.

L'accueil de proximité est assuré dans les sites de la DGFIP sus-visés dans les permanences en mairie et dans les France Services (FS). Un point de proximité sera organisé dans la commune d'Aubigny-en-Artois. Cet accueil complètera utilement les services offerts par la FS multi-sites (Avesnes-le-Comte, Tincques, Pas-en-Artois, Berles-au-Bois) co-portée par la MSA et la CCCA dont les conseillers des FS ont été formés par la Direction départementale des Finances publiques dans le cadre d'un partenariat.

Le réseau de proximité des Finances publiques au service des collectivités locales s'appuie sur l'action conjointe de deux conseillers aux décideurs locaux (CDL) dédiés et de services affectés aux tâches de gestion.

Les conseillers aux décideurs locaux (CDL) dédiés à la CCCA et à toutes les communes relevant du périmètre de l'EPCI seront installés le 1^{er} septembre 2023 sur ce territoire au plus près des élus et des ordonnateurs.

Les conseillers seront amenés à se rendre, en tant que de besoin, dans les communes pour rencontrer les élus et leurs services administratifs et participer aux réunions qui nécessiteraient sa présence.

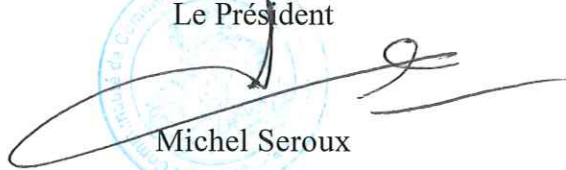
Les missions des conseillers aux décideurs locaux s'articuleront autour de 3 grands axes :

- Une mission de conseil régulière
- Une mission de conseil thématique ciblée en fonction de l'actualité des réformes et de leurs enjeux
- Une mission de conseil personnalisée

Un service de gestion comptable (SGC) implanté à St Pol-sur-Ternoise assure les tâches de gestion sur l'activité du secteur public local.

La présente convention entérine jusqu'en 2026 la carte des implantations de la DGFIP dans le territoire de la compétence de la CCCA.

Suite à l'avis favorable en bureau en date du 10 mai 2023, le conseil communautaire décide à la majorité (1 abstention, M. Michel Petit) d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que l'ensemble des démarches permettant la bonne mise en œuvre de cette décision.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 30/05/2023 et publication ou notification du 30/05/2023